



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

exportations

Question écrite n° 10953

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle de façon toute particulière l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur le dossier du train à grande vitesse (TGV). En effet, la promotion et la vente du TGV et des lignes à grande vitesse qui lui sont nécessaires pour fonctionner marquent le pas, tant à l'étranger qu'en France. Son concurrent allemand gagne de plus en plus de marchés et commence à sérieusement le distancer. Par ailleurs, le difficile montage financier du TGV Est, l'extrême lenteur qui entoure la réalisation des lignes Tours-Bordeaux-Dax, Avignon-Montpellier-Perpignan déjà pourtant programmées depuis plus d'une décennie, et l'absence de programmation de nouvelles lignes TGV Province-Province et Paris-Province donne une mauvaise image commerciale au train à grande vitesse français (équipements hors de prix, mobilisant des moyens techniques considérables, travaux très longs, etc.). Ceci handicape lourdement l'industrie du rail nationale et pèse fortement sur l'emploi. Elle lui demande donc de lui indiquer les mesures de relance que le Gouvernement entend prendre afin de relancer avec vigueur la construction de nouvelles lignes à grande vitesse en France et renforcer l'attractivité commerciale du TGV à l'étranger. - Question transmise à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

Texte de la réponse

Les lignes à grande vitesse qui ont été construites et qui sont actuellement exploitées en France offrent une très bonne image du savoir-faire français en matière de lignes à grande vitesse. Aujourd'hui, la France, avec plus de 1 500 km de lignes aptes à 300 km/h, possède le plus grand réseau ferré à grande vitesse au monde. La SNCF a été la première entreprise ferroviaire à exploiter des trains à 300 km/h et est la seule à pouvoir le faire, comme actuellement sur la ligne Paris-Lyon, avec jusqu'à plus de dix trains par heure et par sens à cette vitesse. Le développement du transport ferroviaire à grande vitesse est, par ailleurs, appelé à se poursuivre, notamment grâce aux liaisons à grande vitesse avec les pays voisins, qui développent leur propre réseau ferroviaire à grande vitesse, et amplifient de ce fait l'effet « réseau » à grande vitesse, renforçant l'attractivité du TGV, dont la vitesse est particulièrement adaptée à la géographie européenne. Enfin, en France, un grand nombre de projets de lignes nouvelles font actuellement l'objet d'études ou sont en cours, dont la ligne à grande vitesse est-européenne, actuellement en travaux. Compte tenu de l'importance des financements publics à mobiliser pour ces projets, le Gouvernement a confié au Conseil général des ponts-et-chaussées et à l'inspection générale des finances une mission d'audit sur l'ensemble des projets d'infrastructures de transports, dont les lignes à grande vitesse. Cet audit, qui a été rendu public le 4 mars dernier, et qui sera suivi d'un débat au Parlement au mois de mai, souligne l'intérêt des projets de lignes à grande vitesse pour la collectivité française, et confirme, en tout état de cause, l'intérêt de la technologie de TGV telle qu'elle est utilisée et développée en France.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10953

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 463

Réponse publiée le : 14 avril 2003, page 2991